

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Les élites en France de 1870 à la fin du XX^e siècle

**Frédéric Attal, Isabelle Dasque, Mathieu Dubois, Laure Machu, Claire Miot,
Anne-Sophie Nardelli, Bibia Pavard, Pauline Picco, Karine Salomé, Simon Sarlin**

Durée : 6 heures ; coefficient : 3

Le sujet d'histoire proposé cette année a intimidé voire déstabilisé de nombreux candidats. Les résultats s'en ressentent. Une moyenne à 8,18, un à deux points en dessous des autres épreuves communes, en raison surtout d'un nombre anormalement élevé – 18 – de 01/20, correspondant à des copies de quelques lignes ou d'une page, et de 166 copies entre 2 et 4. Le jury a considéré que les copies inférieures à 5 n'avaient pas du tout traité le sujet ou démontraient une grande faiblesse de connaissances historiques. À l'inverse, 48 copies ont eu 16 et plus (contre 34 l'an passé), ce qui, ajouté à un écart-type de 4,21 (contre 4,06 en 2016) démontre le caractère plus discriminant que d'habitude de l'épreuve d'histoire cette année avec donc, fait exceptionnel, beaucoup de copies hors-sujet ou privées de munitions en quelque sorte. Observons également que parmi tous les candidats-es admissibles à l'ENS Ulm seuls deux n'ont pas la moyenne et aucun à l'ENS Cachan-Paris Saclay ; les 25 admis à la rue d'Ulm ont eu entre 12 et 19 ; enfin, sur les 150 premiers candidats classés à la première école citée, seuls 13 n'ont pas la moyenne et leur note ne descend jamais au-dessous de 7.

Si le jury s'engage à mieux ajuster l'an prochain la moyenne générale avec le niveau des candidats qu'il considère comme, à l'évidence, au-dessus de cette contre-performance relative, il n'a toutefois pas eu l'impression de choisir un sujet difficile mais bien plutôt un thème riche et ouvert et, faut-il le préciser, dans l'air du temps. Il ne se passe guère de semaines sans qu'un nouvel article de presse ne cite une étude sociologique ou historique sur les élites, ou ne se fasse l'écho de l'antienne sur la « faute aux élites » responsables des échecs politiques actuels et cibles favorites des dernières campagnes électorales de plusieurs grandes démocraties occidentales.

De nombreux candidats ont été déstabilisés, comme nous l'avons dit, et le jury entend, dans ce rapport, rassurer et leur donner quelques conseils ainsi qu'aux futurs khâgneux B/L. Tous les candidats avaient les moyens de proposer des éléments, même limités, sur le sujet. Celui-ci en effet est centré sur un groupe social et poser la question même de son homogénéité et de l'existence d'élites comme groupe social était en soi un premier élément pertinent. Pierre Guillaume dans son *Histoire sociale de la France au XX^e siècle* consacre une dizaine de pages à ces élites, comme à d'autres groupes sociaux, et Duroselle, n'hésitait pas à rédiger un long chapitre sur « les hiérarchies sociales » dans son ouvrage sur la *France de la « Belle Époque »*, un très ancien « classique » écrit par un spécialiste reconnu avant tout pour son apport dans le domaine de l'histoire des relations internationales. Le sujet fut donc souvent abordé, au même titre que l'histoire des mondes ouvriers ou de la paysannerie française, moins difficile sans doute qu'un sujet sur les classes moyennes dont les contours sont plus complexes encore. Le jury est parfaitement conscient que de nombreux candidats se préparent au concours avec l'aide de solides manuels, parfois orientés vers l'histoire politique, mais bien utilisés, ils pouvaient donner de multiples éléments qui contribuaient à traiter ne fût-ce que partiellement le sujet. C'est ce que le jury va s'attacher à montrer.

Qu'attendait-on ? D'abord une définition précise et extensive du sujet : définition des élites bien sûr – la sociologie pouvait aider – mais aussi typologie. On doit pouvoir trouver, même si traités de façon très inégale, les politiques bien sûr (classe dirigeante), les hauts fonctionnaires, les milieux économiques (industriels, propriétaires terriens, financiers...) dont bien sûr le grand patronat et la grande banque, l'armée (officiers supérieurs et généraux), les universitaires et intellectuels – selon la période –, les élites coloniales, sans oublier une mention, à défaut d'un traitement spécifique, des élites locales. Toutes les catégories citées ne pouvaient à l'évidence donner lieu à des développements précis, mais rappeler la pluralité et l'hétérogénéité des élites était important. Le second point essentiel est de poser les bonnes questions. De fait, les élites répondent à une grille de lecture comparable à celle des autres groupes sociaux – formation, revenus, modes de vie, de pensée, valeurs, comportement politique... – mais cette grille est plus extensive, ce qui permet d'élargir les thématiques possibles. On peut en effet considérer l'origine sociale de ces élites qui renvoie à la circulation verticale (renouvellement, entre-soi) et à la place des femmes, l'éducation, la circulation horizontale (osmose, fusion, oppositions au sein des élites), la fortune et les modes de vie, l'habitus, le rôle de l'État et le rapport à celui-ci, le rapport au pouvoir politique, leur vision de la société, de l'économie, de la démocratie, de la politique extérieure..., la question des élites coloniales (métropolitaines et indigènes), sans oublier bien sûr les discours sur ces élites. Il va sans dire, une nouvelle fois, que le jury ne pouvait attendre que toutes ces thématiques soient traitées, et encore moins qu'elles le soient traitées à toutes les périodes. Poser ces questions toutefois, c'est, sinon y répondre, du moins faire avancer la réflexion et bien sûr marquer des points, mais c'est permettre surtout de bien tirer parti des lectures accumulées durant les deux années de prépa, en un mot de mobiliser à bon escient des connaissances qui sont le plus souvent restées sous-utilisées ou mal utilisées, voire négligées. On peut à cet égard proposer quelques exemples. La question de l'éducation des élites renvoie à des éléments en général connus du système d'enseignement français fondé sur la dualité (école républicaine et lycée), le système de grandes écoles, le rôle de l'École libre des Sciences Politiques et de l'ENA et des objections soulevées par ce système (reproduction). Il n'était pas besoin d'entrer dans le détail qu'on ne pouvait demander, mais évoquer de façon problématisée ces éléments était un point positif. L'idée d'un renouvellement des élites, notamment politiques, se pose dès les débuts de la III^e République : l'influence de l'aristocratie foncière, de l'Église que précisément la République nouvelle entend éradiquer sont des thèmes qui sont normalement familiers aux khâgneux. La trajectoire des grands patrons d'industrie ne peut être connue de tous – sont-ils, comme on le disait alors, les « enfants de leurs œuvres » ? des héritiers ? Doivent-ils passer par des écoles d'ingénieurs ? Y a-t-il vraiment eu une révolution managériale ? – mais la question du paternalisme, le rapport avec le pouvoir politique ou l'arrivée d'un patronat technocratique à la tête d'entreprises nationalisées, thèmes que les candidats ont pu rencontrer au cours de leurs deux années de prépa, entraient également dans le cadre du sujet. Certains événements politiques enfin pouvaient être relus à la lumière du sujet. Le paragraphe que l'on trouve dans des manuels sur l'épuration légale en France après la Seconde Guerre mondiale offre quelques pistes intéressantes : les élites économiques faiblement sanctionnées à l'exception, souvent citée à juste titre, de Renault, à l'inverse plusieurs figures du milieu intellectuel collaborationniste parisien passées par les armes (Brasillach) alors que certains cadres de la haute fonction publique pouvaient bénéficier de l'indulgence (que l'on songe, *a contrario*, au très tardif procès Papon et au fait que Bousquet fut relevé de sa condamnation par la Haute Cour de Justice). Mai 1968 comme remise en cause des élites politiques et syndicales traditionnelles et surtout du pouvoir mandarinal a pu être souvent cité, une fois encore à raison, même si curieusement le dernier point – les professeurs d'université cibles des étudiants ou des jeunes enseignants – a très souvent été oublié.

Concluons que ce qui a fait défaut aux copies ayant obtenu des notes médiocres est moins sans doute une absence *a priori* de connaissances sur le sujet qu'une difficulté à savoir utiliser des passages obligés sur cette longue période, des événements ou des moments de rupture politique, pour répondre au sujet, selon une analyse et un questionnement qui ont pu faire défaut.

Les meilleures copies n'ont pu traiter tous les aspects du sujet à toutes les périodes. Elles ont cependant su d'une part très bien cerner le sujet dans toutes ses dimensions, choisir un plan chronologique – le meilleur possible, qui se justifiait par les transformations évidentes du monde des élites en plus d'un siècle – et proposer d'autre part, le plus souvent, une première partie très complète, sur la résistance des élites traditionnelles, sur le renouvellement des classes dirigeantes avec une étude sociologique même sommaire des députés de la III^e République, sur les particularités du système éducatif français et l'importance qu'a pu revêtir la défaite de 1870 dans les réformes proposées, sur l'irruption des intellectuels au tournant du siècle, sur le patronat de la 2^e industrialisation (origine, formation), sur les fortunes, l'habitus, le rapport à l'État... La 2^e partie (après 1914 ou 1918 jusqu'en 1945) était souvent moins aboutie, soit que les élites durant la Grande Guerre n'étaient pas réellement étudiées, soit que l'impact de la crise des années trente dans la naissance de projets technocratiques annonçant Vichy mais aussi la création de l'ENA n'ait pas donné lieu à un développement suffisant, soit encore que le régime de Pétain n'ait pas fait l'objet d'une étude spécifique. La 3^e partie renouait enfin avec le dynamisme de la première : l'interrogation sur le renouvellement supposé de la classe politique, la formation renouvelée de la haute fonction publique, l'importance prise par les élites administratives dans la gestion de l'économie, la difficile percée des femmes, les discussions naissantes sur le caractère reproductif de l'éducation...

Il a pu manquer aux bonnes voire excellentes copies tel ou tel point – la haute fonction publique souvent peu étudiée, la féminisation négligée, la question des valeurs ou la vision de la société, au sens large du terme, pas toujours bien perçues ou développées –, mais ce qui a frappé davantage le jury, c'est que le prisme de l'histoire sociale a été faiblement mobilisé. Il y eut des références historiographiques pertinentes, mais le jury a été surpris que les travaux de Christophe Charle (sur les hauts fonctionnaires, sur les intellectuels) soient si peu cités ou utilisés. Ainsi quasiment aucune copie n'a envisagé d'esquisser des éléments d'histoire sociale des intellectuels (de la *Naissance des intellectuels* de C. Charle à la *Guerre des écrivains* de G. Sapiro, les références ne manquaient pourtant pas).

Enfin, parmi les erreurs ou coquilles fréquentes et irritantes, deux méritent d'être citées : tout responsable des massacres contre les communards qu'il était, Adolphe Thiers ne méritait pas que son prénom l'associe à Hitler (Adolf) et le jury ne cache pas son agacement à retrouver dans de nombreuses copies et à plusieurs reprises (parfois dans la même page), des années 19.. à la place de 18.. Il s'agit bien sûr d'une étourderie que nous tous pouvons faire à l'occasion, mais quand elle devient systématique, elle peut cacher aussi une forme d'indifférence regrettable pour le XIX^e siècle.

Le jury est persuadé que ces remarques et les conseils prodigués dans ce rapport porteront leurs fruits dès l'an prochain.

LES ÉLITES EN FRANCE DE 1870 À LA FIN DU XX^E SIÈCLE

Éléments de corrigé

Analyse du sujet : *La Faute aux élites*, titrait dans un de ses ouvrages Jacques Julliard en 1997 pour dénoncer la fin de l'alliance entre les élites progressistes et le peuple, remontant à la Révolution française et tenue pour responsable de la faillite de la démocratie représentative. Le discours hostile aux élites en France ne date pas d'aujourd'hui mais la mondialisation, la crise économique et le krach de 2008 lui ont donné une nouvelle vigueur et ont conduit à une nouvelle flambée de critiques, que la récente campagne présidentielle n'a pas manqué de relancer : leur incompétence, leur fermeture en caste et l'entre-soi, la cupidité et leur corruption comptent parmi les griefs qui leur sont faits, et ce depuis l'Ancien Régime (sans remonter même à l'Antiquité). Encore que toutes les élites ne subissent pas les mêmes reproches et que l'actualité tend à se concentrer sur les élites administratives et politiques et économiques. Mais depuis 1871, on leur a volontiers reproché de ne pas avoir su faire face à toutes les turpitudes de l'histoire, de ne pas avoir su assurer la paix, la stabilité du régime, la prospérité et ces critiques ont fait et font toujours le lit des populismes. Ce n'est pas tant l'existence des élites qui est contestée que leur comportement oligarchique, leur composition fermée et leur incapacité et donc leur illégitimité.

En France, ces critiques peuvent aussi prendre un tour particulier, dans un pays où l'on cultive comme le dit Tocqueville la passion de l'égalité : l'avènement d'un régime républicain dont le fondement repose sur des critères d'égalité et de légitimité populaire, et où l'accès aux élites devait être fondé sur le mérite et le talent, aurait pu les préserver plus qu'ailleurs de ces mises en accusation.

– Qu'entend-on par élites ? Étymologiquement, le terme vient d'une forme ancienne du participe passé du terme « élire » et désigne ceux qui sont « élus », « choisis », « distingués ». Le terme est en usage depuis le XIV^e siècle. L'élite se définit donc d'emblée par rapport à la masse, au peuple (cf. la *Politique* d'Aristote) dont elle se distinguerait par la naissance, la richesse, l'éducation, l'utilité et la capacité. Dans la démocratie athénienne, les élites ne sont admises que parce que ses vertus sont censées servir les intérêts du peuple, sans quoi elles se disqualifieraient. C'est surtout à la fin du XIX^e siècle, lorsque que dans les pays occidentaux se fait jour un processus de démocratisation de la vie publique, que fleurissent les théories sociologiques sur l'opposition entre gouvernants et gouvernés (Gaetano Mosca en 1884, Vilfredo Pareto en 1916). La nécessité d'une oligarchie dans le cadre démocratique est par exemple théorisée par Roberto Michels (impossibilité technique du gouvernement direct des masses, besoin d'être guidées, nécessité de l'organisation, orientation oligarchique présentée par tout groupement ou parti). Aussi, en France, le rapport entre les élites et la démocratie (au sens propre), entre les élites et la nation (en tant que communauté de citoyens) constitue-t-il un des axes de la réflexion.

– Quels rapports ces élites ont-elles aussi entretenus avec les différents régimes qui se sont succédé en France et quel rôle ont-elles joué ? La période est jalonnée de phases de tensions, mais aussi de compromis et de consensus qui ont contribué à la modernisation des structures politiques, économiques, sociales du pays. Il faudrait pouvoir mesurer l'influence des élites dans les prises de décision, la pression qu'elles ont pu exercer, dans les différents champs de leur compétence, au gré des impératifs et des choix décisifs, imposés par le contexte. Quels sont les rapports entre les élites et le(s) pouvoir(s), les relations entre elles et l'État ? Dans quelle mesure ont-elles été aussi façonnées par celui-ci ?

– Dans une France républicaine fondée sur l'égalité des chances et la légitimité populaire, sur quels critères reposent la supériorité et la légitimité de ces élites ? Existe-t-il un modèle de production des élites qui serait propre à la France ? Quel est leur degré d'ouverture et

de démocratisation de ces élites ? Et ces élites sont-elles distinctes ? Les élites ont eu tendance à augmenter et à se diversifier depuis la Révolution française même si leur élargissement est apparu bien souvent insuffisant, en dépit de la massification de l'éducation : le développement de l'Etat et de ses missions, l'essor du capitalisme financier et industriel, l'extension de l'enseignement ont contribué à élargir le recrutement des élites, à en modifier le profil. Il y a autant d'élites que de domaines de compétences, de concurrence et de légitimation, qui irriguent tous les champs, politique (ministres, parlementaires, conseils généraux), administratif, économique (financiers et banquiers, industriels, grands propriétaires fonciers, grands négociants), social (aristocratie, haute bourgeoisie), culturel (autant les créateurs qui participent à la création artistique et littéraire ou au progrès du savoir scientifique que les médiateurs culturels qui s'attachent à en diffuser les acquis, JF. Sirinelli). Cela pose la question des rapports qu'entretiennent ces différentes élites entre elles : fusion, oppositions, rapports de complémentarité, de solidarité ou au contraire de concurrence et de compétition, d'où aussi la question de la circulation des élites, des stratégies de survie (intellectuelle, matrimoniale, professionnelle, financière), leurs éventuels déclassements et recompositions. Ce sont les formes de mobilité verticale (revenus, patrimoines, diplômes, capital social) et horizontale (les transferts entre les diverses élites, grâce aux filiations, aux carrières) qui sont au cœur du sujet. Et comment expliquer ces phénomènes de recomposition et de renouvellement des élites et quels sont les facteurs endogènes/exogènes qui y ont contribué ? Facteurs politiques (les guerres, les changements de régime), économiques (les crises, les 30 Glorieuses), structurels et sociaux ? Le sujet interroge les formes de mobilité et ses rouages, la capacité des différents régimes à renouveler ses élites et à permettre d'y accéder : par-delà les changements de régime depuis 1871, y a-t-il vraiment eu un changement des élites ? Peut-on faire correspondre mutations politiques et mutations sociales ? Dans quelle mesure l'Etat a-t-il été un creuset de conservation des élites ou le laboratoire de leur renouvellement ?

– Les élites se définissent autant que par leur pouvoir et leur influence intrinsèque que par l'image d'elles-mêmes que reflète le « miroir social » (JF. Sirinelli). Aussi peut-on s'attacher à la représentation sociale (par le biais des chroniques mondaines du *Figaro*, les annuaires tels le *Bottin mondain*, le *Who's Who*, les annuaires de grandes écoles etc.), artistique, culturelle de ces élites et aux formes de consécration (les décorations par exemple, les rémunérations) et d'auto-consécration par lesquelles les élites se reconnaissent et cherchent à être reconnues comme appartenant à un groupe distinct dans la société.

In fine, le sujet permet d'étudier le rôle des mutations lentes de la société, mais aussi des crises et des guerres, et les bouleversements économiques, sociaux, internationaux qu'elles ont entraînés, et qui ont infléchi l'histoire des élites françaises au XX^e siècle. Il n'exclut bien sûr pas la comparaison, notamment avec les autres sociétés impériales, Allemagne et Grande-Bretagne (C. Charle), avec d'autres pays connaissant la même tradition démocratique (Etats-Unis). Il se prête à une approche pluridisciplinaire, à la croisée de l'histoire (politique, sociale, administrative, économique et culturelle), de la sociologie (Marx, P. Birnbaum, P. Bourdieu, E. Suleiman), de l'anthropologie et de la science politique (MC. Kessler).

I- RENOUVELLEMENT ET DIVERSIFICATION DES ÉLITES SOUS LA RÉPUBLIQUE (1871-1914) : UN BILAN MITIGÉ

Insister sur la spécificité française, comparée aux autres pays européens où les anciennes aristocraties gardent une influence prépondérante et sur la force du mythe républicain, de méritocratie qui devait conduire à un renouvellement des élites mais qui s'est avéré en partie une fiction d'où le conflit entre l'idéal d'une élite ouverte et la réalité d'une élite fermée

avant 1914. Les élites de la République : 10 000 personnes (personnel gouvernemental, parlementaire, hauts fonctionnaires et élite universitaire) selon C. Charle.

A/ La méritocratie républicaine, à l'origine du renouvellement des élites ?

1/ L'idéal d'élites de mérite et de compétence

Depuis la Révolution française, les élites en fusion forment ce monde des notables qui cumule le capital économique, social, et culturel, qui exerce le pouvoir politique à tous les échelons, local et national et détient l'autorité sociale, le privilège de la culture et le patronage des classes inférieures (AJ. Tudesq). La reproduction des notables est assurée entre autres par le poids de critères sociaux (hérédité, fortune) et le rôle du patronage et des recommandations : elle désigne surtout une élite de naissance. Or c'est contre ce modèle que le modèle républicain entend s'ériger et fonder l'appartenance aux élites sur d'autres critères de sélection et de légitimité : la valeur individuelle, le talent, la compétence qui devaient permettre l'avènement de « couches nouvelles » à la tête des responsabilités les plus élevées. Désormais la reproduction des élites doit être assurée par la promotion de la méritocratie, à laquelle concourent l'école, laïque, publique et obligatoire, la généralisation des bourses, l'instauration de concours pour accéder à la haute fonction publique.

2/ La fin des notables (D. Halévy) ?

Le retour au pouvoir des élites traditionnelles s'est trouvé en grande partie compromis par la victoire des Républicains : déclin de la noblesse traditionnelle ou récente au plan politique entre son succès aux élections de février 1871, l'Ordre moral et la crise du 16 mai 1877, jusqu'à l'affaire Dreyfus. L'épuration des années 1880, puis sous la Bloc des Gauches, a contribué à la mise à l'écart des élites traditionnelles (JP. Machelon). Les notables perdent aussi en partie de leur influence économique (avec la crise agricole et la baisse de la rente foncière), sociale (la paysannerie échappe de plus en plus à leur patronage). Leur vision du monde ne résiste pas aux mutations sociales, économiques, et à la promotion de valeurs égalitaires et de l'ascension sociale.

Mais les élites traditionnelles gardent des positions fortes dans certaines régions (Ouest, Bassin parisien), dans quelques corps moins touchés par l'épuration républicaine ou traditionnellement investis par elles (armée, diplomatie), au sein des Eglises, et un pouvoir d'attraction sur les autres élites qui leur empruntent ses signes extérieurs d'appartenance sociale (châteaux, hôtels particuliers, pratique de sports d'élite, clubs, activités charitables) ou ses valeurs (celles de l'honneur avec le duel, culte de la Tradition, de l'étiquette et de la politesse qui en est la forme démocratisée). La noblesse parisienne se maintient davantage, comme en témoigne l'image brillante laissée par Proust. Ces élites ont su aussi déployer des stratégies pour s'adapter : placements mobiliers, entrée dans des conseils d'administrations, liens accrus avec le grand capitalisme et présence maintenue dans le service de l'Etat (1901 : un quart des grades supérieurs de la diplomatie, un cinquième des conseillers à la Cour des comptes ; 15% des généraux de division selon C. Charle). Et les notables exercent aussi un rôle intellectuel (académies et sociétés savantes ou Académie française). Si, en province, la fermeture de caste se maintient, la noblesse parisienne n'hésite pas à élargir ses alliances matrimoniales pour redorer son blason et maintenir son rang social (ex : le fils d'Albert de Mun épouse une héritière d'une maison de champagne Werlé et sa fille un Hennessy).

3/ Un niveau de formation plus élevé et une professionnalisation accrue des élites

Poussé par un lobby réformiste composé d'universitaires et scientifiques (Pasteur, Boutmy...) dont beaucoup sont passés par l'ENS, de législateurs et d'administrateurs, comme Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur de 1884 à 1902, influencé bien sûr par la

défaite de 1870 et les récits du voyage en Allemagne, le nouveau régime entend réformer l'enseignement supérieur et de ce fait la formation de la classe dirigeante. Les Républicains investissent massivement : construction de nouvelles Universités, système de bourses aux étudiants, multiplication des enseignants et des enseignements. Deux caractéristiques peuvent être mises en avant : la diversification de l'enseignement par l'élargissement du champ disciplinaire (ex. de la sociologie avec la chaire de Durkheim à Bordeaux, 1887), par la création d'un nouveau grade (Diplôme d'Études Supérieures) et l'importance mise sur le doctorat pour stimuler la recherche et promouvoir davantage ainsi un corps de savants, nouvelle élite républicaine et méritocratique par excellence. L'ouverture enfin : ouverture internationale (avant et après 1914) participant à une nouvelle circulation des élites et ouverture des débouchés : l'édition et le journalisme s'ouvrent aux diplômés des facultés des lettres. La haute fonction publique, la classe politique, la diplomatie acceptent désormais des « littéraires ».

Filière longtemps dominante dans le cursus universitaire de la France du XIX^e siècle, la faculté de droit voit défilier 63,9 % des parlementaires de l'Aquitaine de la Troisième République (S. Guillaume et B. Lachaise). L'ENS est aussi un vivier où se recrutent les élites de la République, au point de constituer « La République des Professeurs » (Blum, Jaurès, puis Herriot). Mais c'est surtout l'École libre des sciences politiques qui va de plus en plus avoir le monopole de la formation des élites, surtout administratives, politiques et même économiques : 73% des diplomates ayant passé le concours entre 1880 et 1914 sont diplômés de l'ELSP, ou en ont suivi les cours. Enfin, 87,8% des grands patrons étudiés par Maurice Lévy-Leboyer ont passé le concours d'une grande école ou terminé un cursus universitaire. La création de nouvelles écoles pour faire face aux besoins des industries naissantes a permis la montée en puissance des ingénieurs dont seront issus quelques grands patrons.

B/ Un renouvellement partiel, au profit de la bourgeoisie de robe : une ouverture contrôlée des élites

1/ La barrière et le niveau (E. Goblot)

Les facteurs de renouvellement des élites sous la République résultent d'abord des progrès de la scolarisation et de l'éducation et des mécanismes de sélection méritocratiques en partie partiels : filière d'accès aux affaires par le métier d'ingénieur, concours d'entrée dans la haute fonction publique, sélection d'une partie de la future élite politique par la conférence du stage des avocats, concours généralisés pour l'accès aux fonctions universitaires.

Le recrutement de l'enseignement secondaire et supérieur limite encore l'accès aux élites – environ 7 000 bacheliers en 1900 soit 2% d'une classe d'âge – malgré la distribution de bourses qui ont permis à certains jeunes gens de suivre une filière exigeante. À la Belle époque, les boursiers nationaux ne forment toutefois que 6% de la population des établissements universitaires et profitent surtout aux enfants de classes moyennes, de petits et moyens fonctionnaires. Leur distribution n'en a pas moins permis une certaine démocratisation du corps des officiers par exemple, au profit surtout des fils de sous-officiers, de fonctionnaires moyens ou subalternes (W. Serman).

Les accusations contre un enseignement secondaire sclérosé désormais rendu responsable de la défaite entraînent une focalisation sur la géographie et les langues, la question de l'enseignement des sciences mais aussi de la pédagogie. La création progressive d'un enseignement secondaire moderne (1902) autorise les tenants de l'enseignement classique à refuser toute réforme des lycées et les meilleurs continuent à se diriger vers la voie classique. Il y eut toutefois une évolution dans le contenu de ce qui forme toujours les futures élites : c'est le triomphe du plan et de la critique sur le discours, le style et la rhétorique. L'explication de textes est favorisée, elle correspond alors à l'importance prise par l'expérimental, le réel. Le latin voit sa part réduite, mais il reste dominant et discriminant.

L'école ne suffit pas seule à assurer l'ascension sociale et le baccalauréat, l'éducation et le mode de vie continuent de distinguer les élites, ce que Edmond Goblot a désigné par *La Barrière et le niveau* en 1925. Par ailleurs, un capital reste toujours nécessaire pour démarrer dans les secteurs industriels nouveaux (automobile, chimie, électricité, pétrole) qui impliquent des techniques plus coûteuses même si l'époque retient quelques *self made men* comme Marius Berliet, autodidacte, les frères Lumière ; pour financer des campagnes électorales, une double résidence ; pour servir l'Etat (les règles d'avancement – lent – et de rémunération n'ont pas changé depuis le monde des notables) ; pour maintenir un certain rang social, à Paris comme en province. Les stratégies matrimoniales favorisent une forte endogamie. Les élites restent à la tête de patrimoines importants (concentration de la richesse au profit de 3 à 5% des couches supérieures), disposent de revenus conséquents (traitements et salaires, rente foncière, revenus mobiliers, profits d'entreprise, honoraires libéraux) peu taxés ; les impôts directs restent assez bas et ils pèsent plutôt sur le capital foncier que le capital mobilier et sont proportionnels et non progressifs. Comme l'impôt sur les successions est faible, le patrimoine peut se transmettre d'une génération à l'autre, d'autant que les élites pratiquent une politique malthusienne et que la fécondité tend en général à décliner à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale.

2/ Un renouvellement limité des élites (C. Charle)

Mis à part le professorat de l'enseignement secondaire et des facultés des sciences, aucune profession ou catégorie d'élite ne comporte plus de 10 à 20% d'hommes nouveaux :

– pas de bouleversement sociologique profond du personnel parlementaire : certes déclin de la noblesse chez les députés, mais effectifs réduits des parlementaires issus des classes populaires. Les 2/3 des membres de la Chambre appartiennent avant 1914 à la grande et moyenne bourgeoisie (professions libérales, surtout avocats, médecins). Les hauts fonctionnaires forment 17% de la chambre de 1893.

L'Affaire Dreyfus entraîne un nouvel élan de démocratisation de la classe politique avec l'avènement des radicaux et la promotion de la petite et moyenne bourgeoisie. Le progrès de l'élection (maires), l'abolition de la cooptation des sénateurs inamovibles, la fin de la candidature officielle ouvrent la compétition pour les mandats politiques et favorisent les évolutions institutionnelles.

– Pour les hauts fonctionnaires en 1901, les classes populaires et la petite bourgeoisie fournissent entre 1,5% (des inspecteurs des finances) et 20,4% (des inspecteurs des Ponts et Chaussées) des effectifs. Faiblesse donc de la démocratisation des grands corps. Les anciennes élites y conservent des positions fortes grâce à un système hybride de sélection : les concours sont combinés avec des formes de cooptation ce qui maintient une sélection sociale (Inspection des finances, Cour des comptes, diplomatie). En revanche, légère ouverture des grands corps aux représentants des élites provinciales suffisamment fortunées pour envoyer leurs héritiers étudier dans les grands lycées parisiens et aux éléments issus des capacités ou de la bourgeoisie économique.

– Étroitesse du milieu social dans lequel se recrutent les élites économiques, foncières ou industrielles. Ex. : l'aristocratie financière (les régents de la Banque de France par exemple) est issue d'un milieu encore plus privilégié que le patronat industriel. Elle s'ouvre néanmoins à des familles n'appartenant pas forcément aux grandes affaires et auxquelles s'agrègent des cadres, des ingénieurs, des administrateurs. Elle recrute au sein des élites patronales provinciales de plus en plus cooptées à Paris.

Les élites industrielles et négociantes voient leur ascension se confirmer, entamée sous le Second Empire, malgré les crises de la fin du XIX^e siècle. Les nouveaux secteurs industriels offrent des opportunités à quelques *self made men*, mais les patrons viennent de milieux privilégiés (professions libérales, haute fonction publique, entrepreneurs) et les patrons

venus de milieu populaire restent limités et sont plus rares que lors de la révolution industrielle. Seuls 13,5% avaient pu, grâce à une bourse d'études, accéder à des écoles supérieures et accéder à des postes de direction. Forte inégalité selon la branche industrielle. Les entreprises métallurgiques gardent là une structure familiale très forte (Schneider, Wendel). Le patronat parisien est en revanche plus ouvert à la fois par son recrutement et par ses orientations, alors que la reproduction sociale est beaucoup plus forte au sein du patronat provincial.

3/ La bourgeoisie de robe, comme vivier des élites de la République (« la République des avocats »)

Les élites traditionnelles sont surtout remplacées par une nouvelle bourgeoisie de robe, issue des professions juridiques, qui constitue le vivier des dirigeants, profitant de sa position intermédiaire et de la décentralisation de son implantation. Elle est surreprésentée au parlement, au gouvernement, au sein de la haute fonction publique, dans tous les relais d'opinion (comités électoraux, rédaction des grands journaux et revues).

La démocratie représentative française favorise la distinction d'une oligarchie. Cette conception est théorisée par certains (le juriste italien Victor-Emmanuel Orlando) comme l'un des principes fondamentaux de la philosophie politique : le gouvernement de l'État doit appartenir aux plus capables (idée relayée par les sociologues italiens des partis et des élites comme Gaetano Mosca et Vilfredo Pareto). Le système électoral renforce le poids des notabilités : le choix se fait par le comité électoral, « instrument technique d'oligarchisation » (P Rosanvallon).

4/ Une nouvelle élite ? Les intellectuels au tournant du siècle

Selon C. Charle, les années précédant l'Affaire Dreyfus voit l'irruption d'un groupe social qui se définit par la détention d'un capital symbolique certifié ou non par l'institution scolaire, porteur d'un mode nouveau de perception des hiérarchies et des dynamiques sociales.

L'arrivée des Républicains au pouvoir à la fin des années 70 entraîne une double conséquence fondamentale pour la question des intellectuels. D'une part, la libération de l'expression et de la presse qui s'ajoute aux progrès de l'instruction primaire accroît considérablement la demande culturelle et l'essor conséquent des professions intellectuelles (journalistes, publicistes, écrivains) ; d'autre part, le développement d'une véritable politique universitaire transforme l'Université française contrainte d'accueillir toujours plus d'étudiants, en particulier dans les filières littéraires et scientifiques jusque-là négligés. La profession d'universitaire connaît une amélioration qualitative et quantitative notable. La III^e République se veut celle des « savants ». Un prestige nouveau s'attache désormais aux professeurs et s'accompagne d'une extension des champs disciplinaires, d'une hausse des traitements, etc.

La particularité française repose sur plusieurs points. D'une part le prestige élevé dont bénéficie la littérature ; d'autre part, comme le révèlent les pétitions des intellectuels en faveur de Dreyfus, une osmose, sinon une fusion, entre le monde universitaire et le monde des publicistes et hommes de lettres non universitaires. A l'origine du second point, moins qu'une homogénéité sociologique entre ces deux mondes il faut y voir la naissance d'un corps que réunissent les mêmes aspirations et notamment, maintenant que la liberté a été conquise, celle de l'autonomie (C. Charle) : face aux forces du marché dans le champ littéraire, face aux demandes sociales et politiques dans le champ universitaire, face aux traditions culturelles pour les avant-gardes. Un nouvel élitisme se fait jour, c'est-à-dire que les intellectuels se distinguent non pas seulement par leur profession mais par leur rapport – rassemblement autour de valeurs communes. Ces valeurs sont celles de la défense de leur position face aux attaques de l'établissement académique ou encore de la valorisation des fonctions culturelles, de la Science, porteuse d'un universalisme se substituant aux religions défuntées.

C/ Circulation des élites et convergence des intérêts

1/ Unité et diversité des élites

Grande cohésion des élites qui repose sur une identité sociale, largement influencée par la force d'attraction des modèles aristocratiques, par des critères de distinction, par la prégnance d'un capital social (Pierre Bourdieu) à l'œuvre dans le mode de vie (double résidence, cercles identiques de sociabilité, domesticité, voyages, tourisme thermique et balnéaire), par une représentation brillante d'elles-mêmes que renvoient les colonnes mondaines des journaux parisiens (le Figaro), les annuaires et bottins. Les élites traditionnelles maintiennent une supériorité culturelle et sociale (Alice Bravard, *Le grand monde parisien*) et elles influencent les bourgeoisies plus récentes, par le mécanisme de l'intégration sociale de ses membres et du snobisme.

Il n'en demeure pas moins qu'il existe des facteurs de différenciation et de compétition entre ces élites qui tiennent :

– aux disparités spatiales : opposition entre élites parisiennes – passées par les grands lycées publics parisiens, enclines au cosmopolitisme, plus ouvertes dans ses stratégies professionnelles, matrimoniales et financières, plus enclines au risque – et élites provinciales, davantage repliées sur elles-mêmes.

– aux disparités sociales : degré d'ancienneté ; aristocraties déclassées et bourgeoisies conquérantes, d'où des comportements idéologiques différents.

– aux disparités de fortunes et train de vie.

– au degré d'ouverture (aux hommes nouveaux, aux femmes) : le patronat a été beaucoup moins fermé que les élites traditionnelles ; premières femmes dans l'enseignement supérieur (Marie Curie) et dans les professions bourgeoises comme le professorat, la médecine, l'administration, le barreau (la prestation de serment des deux premières femmes avocates a été votée en 1900). Elites intellectuelles les plus ouvertes dans les facultés de province notamment. Les élites artistiques échappent davantage aux lois de la reproduction scolaire (ex. Conseil Supérieur des beaux-arts).

– aux disparités idéologiques et intellectuelles : au sein du patronat, protectionnisme ou libre-échange ; percée inégale de la franc-maçonnerie, de la libre pensée au sein des élites politiques et administratives ; adhésion à l'Action française et au nationalisme intégral au sein d'une élite sociale déclassée. Au sein d'un même champ, cette différenciation permet par ex. de distinguer le patronat provincial et l'aristocratie financière parisienne, en fonction des stratégies familiales, du degré plus ou moins d'ouverture, des relations avec le monde extérieur, du caractère rural ou urbain de l'implantation industrielle. Ex : négociants et hommes d'affaires des ports passent pour être plus ouverts que le patronat protectionniste du textile ou de la métallurgie de l'intérieur.

2/ Circulation des élites et degré de proximité avec le pouvoir

L'autonomisation apparente des élites concerne la base et non le sommet de la pyramide (C. Charle), avec son jeu de stratégies professionnelles, familiales, économiques, politiques et des affinités multiples (cabinets, liens religieux, idéologiques, parentés) ; cumul d'activités et transferts de compétences et de savoir-faire. La circulation des élites d'un champ à l'autre, d'un groupe à l'autre, est encore plus grande si l'on comprend la descendance. Malgré la diversification des élites, celles-ci révèlent une très grande proximité, entre elles d'une part et entre elles avec le pouvoir (sauf en ce qui concerne l'élite intellectuelle).

– Proximité sociale et professionnelle des élites administratives et des élites politiques en raison du renouvellement très partiel. Les cabinets ministériels créent des liens entre la haute administration et le personnel gouvernemental ; le pantouflage et enfin les stratégies

sociales par le biais des mariages, ou la conversion au capitalisme mobilier des placements des élites favorisent le décloisonnement entre ces élites

– Proximité entre élite politique et milieux d'affaires (J. Garrigues, *La République des hommes d'affaire*). Les liens distendus entre patronat et Empire se refont après la guerre franco-prussienne parce que le gouvernement a un besoin pressant de prêts pour faire face aux 5 milliards d'indemnité réclamés par la Prusse. Le soutien des industriels et banquiers aux opportunistes (Léon Say, Henri Germain) est décisif pour les Républicains. Le pouvoir patronal passe également par le contrôle de la presse : *Le Petit Journal* fondé par Moïse Millaud, un brasseur d'affaires du Second Empire et repris par le sénateur Charles Prévot, entrepreneur, vice-président de la Fédération républicaine. Néanmoins, les hommes d'affaires représentent une minorité au Parlement, mais parmi les très nombreux avocats députés, beaucoup se spécialisent dans les affaires, tel Alexandre Millerand, conseil de Schneider en 1908. Les représentants du patronat et des affaires agissent efficacement à la Chambre en s'opposant à la loi sur les retraites, en s'opposant à tout projet de loi luttant contre les entraves patronales au droit syndical, puis en s'opposant au projet d'impôt sur le revenu.

– Proximité entre élite administrative et élite économique (pantouflage, administration coloniale et milieux d'affaires).

La différenciation et l'autonomisation des élites ne concernent *a priori* que les intellectuels et universitaires.

3/ Les élites entre confrontation et consensus

Les élites peuvent être l'objet de confrontation entre elles :

– L'affaire Dreyfus n'est pas le premier moment de la mobilisation d'intellectuels, mais c'est celui où se cristallise la figure de l'intellectuel tel qu'elle demeure plus de cent ans plus tard. Dans la continuité des moments précédents, les intellectuels dénoncent les faux semblants entretenus par les élites au pouvoir (corruption, mensonge), refusent le jeu politique classique et prêchent une nouvelle action politique authentique, en bref entrent en dissidence et nourrissent les rangs des oppositions. Ils proposent également un autre rapport à la politique en dehors des voies traditionnelles, dans les fins, dans les modes d'interventions et la mobilisation. Ils affirment haut et fort face à leurs détracteurs la légitimité par le mérite et la science, tout aussi démocratique que celle issue des élections.

– les élites politiques sont accusées d'impuissance à faire face aux crises du pays ou sont compromises par les scandales ; contestées par les anciens notables en province ou dans certains corps administratifs et sur leur gauche, par de nouveaux mouvements (ouvrier, les intellectuels, les petites classes moyennes)

– conflits entre élite politique et élite administrative : incompétence dénoncée du personnel politique accusé d'avoir des liens trop étroits avec les intérêts particuliers, d'intrusion dans les nominations et les carrières de la haute fonction publique ; les élites administratives leur opposent leur sens de l'intérêt général, leur apolitisme et leur savoir administratif et versent dans l'antiparlementarisme. La fin du XIX^e siècle voit se profiler la revendication d'un pouvoir administratif (technocratie) pour compenser les défaillances du parlementarisme.

Elles peuvent aussi adopter des comportements corporatistes, de défense de leurs intérêts. Ex : tentative d'organisation des patrons face à la dépression économique, à la montée des revendications ouvrières, à la question du libre-échange ou du protectionnisme (Comité des forges, UIMM en janvier 1901).

– Mais au-delà de ces différences, il existe un certain consensus entre ces élites (politiques, administratives, patronales) :

• Consensus sur l'idée d'une élite dirigeante comme système de gouvernement au détriment d'une démocratie plus directe.

- Consensus sur le conservatisme social et une même attitude face aux grèves et aux mouvements sociaux (Fourmies, Decazeville), face à la mise en œuvre des réformes sociales et éducatives (paternalisme comme mode de gestion des ouvriers).

- Même consensus autour de la politique extérieure : grands banquiers et industriels plaident pour le renforcement de l'alliance russe, que soutiennent aussi les élites diplomatique et militaire.

- Enfin, intellectuels et élite politique sont loin de s'opposer systématiquement. Les Républicains font appel aux compétences intellectuelles. Il s'agit en outre de gagner la bataille engagée sur le long terme contre la science allemande. Pour ce faire, les gouvernements s'entourent d'universitaires qui s'engagent résolument dans le nouveau régime et participent à son essor comme à sa publicité. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique rendu plus autonome par J. Ferry constitue un exemple d'association entre universitaires et politiques. Se constitue ainsi un très puissant réseau d'universitaires de la Sorbonne qui « colonisent » littéralement le ministère de l'Instruction publique autour de Lavis (C. Charle). L'auteur de l'*Histoire de France*, bible de l'enseignement d'histoire version républicaine est également membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique et lié à Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur, etc. C. Charle évoque aussi l'alliance entre le savant et le politique à propos de l'école de sociologie durkheimienne, laboratoire d'idées pour le politique dont les membres ne dédaignent pas le service du prince comme conseillers experts.

- On trouve de même une collusion des élites dans le cadre de la nébuleuse réformatrice (C. Topalov) qui préside à la fondation d'une politique de protection sociale et réunit des entrepreneurs soucieux d'améliorer les conditions de leurs salariés, des médecins, hygiénistes, ingénieurs, universitaires et hauts fonctionnaires nourris par une philosophie commune.

Certes, échappe à ce consensus la politique anticléricale, en 1880 et surtout après 1898, mais celui-ci est vite rétabli lorsque la République radicale déploie son autoritarisme contre les mouvements sociaux et lorsque la patrie doit faire face à la menace extérieure.

II- LES ÉLITES À L'ÉPREUVE DES CRISES (1914/18-1944)

A/ Vieillesse et non-renouvellement en profondeur des élites

1/ Les élites et le lourd tribut à la guerre

Mobilisation de toutes les élites (locales comme nationales) au front comme à l'arrière, ralliement à l'Union Sacrée, à la loyauté et au soutien à l'Etat républicain dont elles relaient aussi les tâches : ex. de la propagande et culture de guerre qui serait d'ailleurs largement forgée par les élites de l'arrière (impliquant par exemple les Églises, les intellectuels, les journalistes) (R. Cazals, N. Offenstadt). Outre le ralliement à l'union des élites syndicales, notons par exemple la mobilisation des élites patronales, notamment le Comité des forges, qui deviennent les collaborateurs officiels du ministère de la Guerre. La guerre a rapproché les élites économiques de l'Etat et des élites administratives. Mobilisation des élites sociales à travers les engagements au front mais surtout les activités et œuvres charitables ; ralliement des élites conservatrices et catholiques à l'Union sacrée, malgré les traces laissées par la République radicale, ce qui accélère leur réintégration dans la nation.

Les élites ont payé un lourd tribut à la guerre, supérieur à la moyenne générale : les élites de compétence, issues des Grandes écoles, ont été particulièrement touchées. Pour la promotion 1894-1918, 227 élèves et anciens élèves de l'ENS tués et 661 polytechniciens soit 20 et 14% du total des promotions et la part est encore plus élevée si l'on pense aux promotions les plus récentes.

Le sacrifice de sang consenti par les élites a certes contribué au consensus national maintenu jusqu'à la fin des hostilités et même après l'armistice, mais la guerre a privé la France du renouvellement de ses élites : le nombre d'ingénieurs diplômés sortis des écoles demeure inférieur de 10% en 1939 par rapport à 1914. Elle a contribué au vieillissement des élites, ce qui est lourd de conséquences et explique en partie la difficulté des élites à appréhender les nouvelles problématiques de l'après-guerre.

Un exemple précis : le vieillissement des élites militaires, surtout comparé à l'Allemagne (les généraux les plus importants sont plus vieux de 8 à 10 ans que leurs homologues allemands) d'où la sclérose intellectuelle (cf. Marc Bloch, *L'étrange défaite*) et la moindre ouverture aux innovations tactiques et stratégiques.

2/ De nouveaux clivages nés de la guerre et des difficultés économiques ?

Même si le retour au libéralisme fait un large consensus et si les élites se rallient par exemple à l'impôt progressif sur le revenu et à la journée de huit heures. De nouvelles tensions apparaissent :

– au sein des élites intellectuelles, partagées entre le rejet de la guerre, la révolte contre l'ordre bourgeois, le pacifisme (Alain, *Mars ou la guerre jugée*, 1921), l'espoir suscité par la révolution bolchévique et l'adhésion au marxisme (Barbusse, R. Rolland) et le nationalisme de l'Action française qui exerce toujours jusqu'en 1926 une forte influence, notamment sur la jeunesse du Quartier latin (Ariès, Brasillach).

– mise en accusation des industriels accusés d'enrichissement et des profiteurs de guerre.

– au sein des élites patronales : quelques patrons ont compris la nécessité d'une modernisation de l'industrie comme la chimie ou la construction électrique mais d'autres ont laissé des structures archaïques perdurer. Ceux qui connaissent les EU, introduisent le taylorisme et l'organisation scientifique du travail en France. Parmi les modernisateurs, Ernest Mercier (secteur électrique) qui fonde en 1925 le Redressement français, Detœuf ou Jean Coutrot, fondateur du groupe X-Crise (Centre polytechnicien d'études économiques).

– sentiment de déclassement des élites provinciales, dépossédées de leur pouvoir local face au renforcement de la centralisation financière et administrative parisienne à la faveur de la guerre puis des nécessités de la reconstruction ; difficultés des propriétaires terriens habitués à vivre de leurs métayages ou de leurs fermages.

Clivages créés par la guerre en fonction des retombées de l'économie de guerre, des effets positifs ou négatifs de l'inflation sur les revenus ou la fortune acquise, mais aussi de la capacité variable à défendre ses intérêts selon son statut, son degré d'organisation collective (création de la CGPF) et sa possibilité d'adaptation au nouvel ordre économique et aux mutations de l'après-guerre. De façon générale, l'érosion monétaire et l'effondrement de nombreuses valeurs à revenu fixe ou compromises par les événements (fonds russes ou étrangers, emprunts d'Etat), la fiscalité alourdie (généralisation de l'impôt sur le revenu), le long moratoire sur les loyers, entamèrent les patrimoines et contribuèrent à la baisse du pouvoir d'achat.

Faut-il pour autant parler d'un déclin économique des élites ? Avec la perte de la valeur du franc, tous les détenteurs de revenus fixes, d'obligations et de fonds publics, furent atteints durablement (ex. des hauts fonctionnaires). Rares furent cependant les élites ruinées dans la mesure où elles avaient avant 1914 procédé à la diversification de leurs placements. Par ex. : les fortunes des élites appartenant au Grand Monde parisien (A. Bravard) connaissent une certaine érosion avec l'augmentation de la fiscalité, l'inflation, mais les élites nobiliaires se sont mieux adaptées aux difficultés économiques et ont su réadapter leurs stratégies financières et privilégier les placements les plus à risque aux dépens des valeurs à revenus fixes.

En revanche, les fortunes industrielles ou financières du XIX^e se sont en partie effacées (Say, Pereire, Mirabaud) même si certaines restent prospères (Beghin, Prouvost, Berliet). Les patrons héritiers d'entreprises plus anciennes – vieilles dynasties bancaires parisiennes ou textiles du Nord et de l'Est – apparaissent moins dynamiques et certains sont ruinés par la guerre (patrons des mines du nord ou des usines sidérurgiques démontées ou détruites en Lorraine). Mais certains savent aussi conserver et accroître leur patrimoine et ont exercé une influence multiforme tel François de Wendel, héritier d'une dynastie industrielle, régent de la banque de France, président du Comité des forges, dirigeant de plusieurs périodiques (*L'Echo de Lorraine, Le Journal des Débats, le Temps*), député, sénateur. La guerre a confirmé en général l'enrichissement de ceux qui avaient tiré profit du conflit : apparition de nouveaux riches parmi les patrons des secteurs liés à la guerre, les négociants qui ont pu répercuter les hausses de prix et de salaires sur leurs stocks et profiter de l'inflation, de la reconstruction, des commandes et des aides de l'Etat (Renault, Citroën, Breguet, Peugeot, Boussac enrichi par les commandes de toiles d'avion).

3/ Homogénéisation des élites

– Homogénéisation des styles de vie : recul des élites rentières qui doivent reconvertir leurs avoirs ou chercher de nouvelles ressources ou activités ; reconversion des nobles qui avaient délaissé la fonction publique par anti-républicanisme ou entrent dans de nouvelles professions. La thèse d'A. Bravard conclut toutefois au dynamisme social et à la persistance d'une sociabilité aristocratique dans le Grand monde parisien (mêmes cercles de sociabilité, des goûts identiques par exemple pour les sports élitistes comme le yachting, l'équitation, le ski, le tennis).

– Tissu toujours aussi serré de relations mondaines, familiales, professionnelles, financières. Les liens formels ou informels créent une grande proximité, par exemple autour de la défense des intérêts communs grâce à des associations. Entre la grande industrie, la banque, la politique, le journalisme, la haute administration, les échanges s'intensifient. Exemple d'André François-Poncet, agrégé d'allemand, journaliste, proche des milieux patronaux, député de la Seine, sous-secrétaire d'Etat et ambassadeur à Berlin puis à Rome. La pratique du pantouflage connaît un nouvel essor avec la perte du pouvoir d'achat des hauts fonctionnaires : dans les promotions 1914-1919, 78,8% des anciens élèves de l'Ecole polytechnique démissionnent à la sortie ou ultérieurement. L'école perd sa fonction militaire, ce qui porte un coup au recrutement des cadres techniques de l'armée. Quant aux élites intellectuelles, notamment issues de l'École normale supérieure, elles occupent une place importante au sein du personnel dirigeant et incarnent bien la « République des Professeurs » (Albert Thibaudet) : ex. de Painlevé, Herriot, Blum. Les milieux intellectuels connaissent aussi un élargissement de leur influence, avec l'institutionnalisation de la recherche (création du CNRS) sous le Front Populaire, qui consacre la naissance d'une nouvelle élite scientifique de haut niveau. Proximité aussi entre certains hauts fonctionnaires et l'élite littéraire : génération des écrivains diplomates (Claudel, Giraudoux, Saint-John Perse, Morand, etc.).

4/ L'essoufflement du renouvellement des élites

Certes l'entre-deux-guerres assiste à l'effacement définitif des élites anciennes, nobiliaires, dans le recrutement des chambres et des gouvernements et à leur repli sur des mandats locaux (conseils municipaux, conseils généraux), mais les élites ne s'ouvrent pas pour autant aux couches sociales les plus modestes. Plus démocratisé que le personnel politique britannique, celui de la France se limite en fait à un petit groupe peu renouvelé. Les grands corps de l'administration restent fermés et assistent parfois même à un renforcement de leur recrutement au sein des élites sociales traditionnelles. La diplomatie voit de nouveau l'aristocratie

réinvestir les postes les plus élevés de la hiérarchie : entre 1900 et 1914, la noblesse fournit 20% des cadres supérieurs ; entre 1918 et 1939, 28 %.

Homogénéisation croissante du vivier du patronat : en 1912, 67% des grands patrons appartiennent aux tranches supérieures (dirigeants d'entreprises, fonctionnaires supérieurs et professions libérales) et en 1929, près de 86% avec une percée importante des élites issues des professions libérales et des milieux d'affaires. Une partie des dirigeants doit en effet directement sa position à l'héritage familial (M. Lévy-Leboyer). On assiste donc à une fermeture sociale progressive des dirigeants d'entreprise.

La méritocratie relative mise en place à la génération précédente n'a donc guère progressé malgré la densification du réseau scolaire et l'augmentation des effectifs étudiants, grâce à l'extension de la gratuité de l'enseignement secondaire à partir de 1928. Les effectifs masculins des lycées ne progressent pas des années 1880 aux années 1930 ; les humanités sont toujours au cœur de la culture bourgeoise. La coupure primaire/secondaire de l'avant-guerre a donc bloqué durablement l'accès aux carrières administratives supérieures ou d'enseignement supérieur tandis que la barrière de l'héritage, des grandes écoles, aggravée par la concentration des entreprises, a freiné l'ascension d'hommes nouveaux au sein des grandes entreprises.

B/ De l'impuissance à la confrontation des élites : la fin du consensus

1/ Vers l'affirmation d'une élite technocratique

Contrairement à la Grande-Bretagne, la Troisième République aurait subi une différenciation croissante de ses élites, qui rend les compromis entre elles plus difficiles à trouver (C. Charle), notamment pour résoudre la crise politique, économique, sociale.

– Echec des élites à remédier à la crise de la démocratie parlementaire (instabilité, scandales, corruption) malgré les réformes préconisées selon les familles politiques (renforcement de l'exécutif ; rationalisation du parlement ; suppression d'une des deux Chambres au profit d'une représentation des différentes professions ou de l'élite économique, sociale et intellectuelle). La crise nourrit le désir d'un pouvoir fort chez les élites, au point que celles-ci en viennent à soutenir la fondation et le financement de certaines ligues (Taittinger, La Rocque, Coty) ou de partis fascistes comme le PPF (Alfred Fabre-Luce, pour les milieux d'affaires).

– Division face à la crise économique et sociale :

- absence de consensus sur la politique à mettre en œuvre pour enrayer les progrès de la crise économique, sur le rôle d'intervention de l'Etat (cf. le plan d'outillage et d'équipement proposé par Tardieu en décembre 1930), sur le repli à l'intérieur des frontières douanières. Outre l'hostilité affichée (Mur d'argent sous le cartel des gauches, fuite des capitaux sous le Front populaire), les patrons hésitent entre repli sur l'Empire ou ouverture vers les marchés compétitifs, entre concentration ou défense de la petite entreprise. Si certains acceptent de moderniser leurs structures, d'autres misent sur le protectionnisme et sur les accords de cartels.

- la politique sociale du Front Populaire voit se dresser une grande partie des élites patronales déçues face à l'Etat qui a arbitré en faveur des ouvriers : une minorité accepte les accords Matignon tels Auguste Detœuf, venus d'entreprises appartenant aux secteurs industriels les plus concentrés (métallurgie, industrie électrique, banque), mais la majorité, notamment les dirigeants des entreprises moyennes, les rejettent.

– Affirmation des élites technocratiques et techniciennes et promotion de l'expertise. Même si au sein des élites politiques, il existe des courants réformateurs (le parti Jeunes Turcs

chez les radicaux), la montée des élites technocratiques signe de façon générale leur déclin et désigne la promotion de l'expertise et de la compétence comme nécessaires pour asseoir sa légitimité dans le champ politique. Perte d'influence de la bourgeoisie de robe, notamment dans le champ politique, peu renouvelée socialement en raison de l'élitisme maintenu des facultés de droit (G. Le Béguec), et surtout contestée par les techniciens et les technocrates dans le domaine économique. Dans le fil du courant planiste, X-Crise s'efforce de définir une politique d'intervention étatique et de collaboration de classes sous la houlette de techniciens nouveaux de l'organisation sociale. Certains, plus conservateurs, ont cherché des solutions du côté du corporatisme, surtout après le Front populaire.

2/ La forte bipolarisation idéologique des élites

Radicalisation des positions et bipolarisation idéologique, à la faveur de la montée des mécontentements dus à l'incapacité des élites à résoudre la crise (notamment exprimés le 6 février 1934 et son interprétation par la gauche française), de la menace fasciste en France et en Europe, de l'attraction/ou rejet de l'URSS, des événements extérieurs (guerre d'Ethiopie, guerre d'Espagne) et à ce que les intellectuels vivent depuis les années 20 comme une crise de la civilisation en général ou la crainte d'une société déshumanisée par le matérialisme (Georges Duhamel). Nombreux sont ceux qui recherchent le salut par l'engagement.

Bipolarisation qui marque surtout les élites intellectuelles, partagées entre anticommunisme et antifascisme : latente depuis 1932, cette radicalisation apparaît au grand jour au lendemain du 6 février 1934 qui marque le point de cristallisation et de reclassement des intellectuels. Désormais, ceux-ci se répartissent en deux camps frontaux :

– les intellectuels attirés par le fascisme : Drieu la Rochelle, Brasillach, Céline, Jean de Fabrègues, Thierry Maulnier ; nombreuses revues (*Les Cahiers, Réaction, Combat, La Lutte des Jeunes*).

– les intellectuel antifascistes réunis dans l'AEAR (Association des écrivains et artistes révolutionnaires avec Barbusse, Gide, Malraux, Nizan), dans le comité de vigilance des intellectuels antifascistes (fondé par Alain, Rivet et Langevin), dans le comité Amsterdam-Pleyel.

– ceux qui recherchent une 3^e voie, entre libéralisme et marxisme, pour surmonter les clivages sociaux, politiques, et culturels, portée par des élites non-conformistes. La revue *Esprit* autour d'Emmanuel Mounier voulant construire une nouvelle cité inspirée par l'esprit chrétien ; *Ordre nouveau* (Robert Aron, Arnaud Dandieu), *Jeune droite, La revue française, La revue du siècle* développent les mêmes idées : rejet du parlementarisme, du marxisme, du capitalisme, refus de la gauche comme de la droite, renouvellement des élites, rejet de l'individualisme égoïste et construction de nouvelles solidarités.

3/ De l'hébètement aux reclassements : les élites dans la 2^{nde} Guerre mondiale

– La montée des périls n'a pas suscité de sentiment d'union sacrée au sein des élites, qui font preuve de divisions (cf. Munich) et de manque de solidarité face à la guerre :

- division des intellectuels entre pacifisme, anticommunisme ou antifascisme ; remises en question au sein de l'intelligentsia communiste au lendemain du Pacte germano-soviétique.
- absence de collaboration entre les élites patronales et l'Etat pour développer l'effort de guerre.
- à la veille de la défaite, tension permanente entre responsables militaires et civils qui tourne à l'avantage des premiers: les élites politiques démissionnent face aux élites militaires qui imposent leur vision de la guerre et la décision d'armistice et s'avèrent incapables de sauver la République (cf. vote des pleins pouvoirs du 10 juillet 1940)

- au moment de la débâche et après l'armistice, dispersion et éclatement territorial des élites : exils en province, à l'étranger.

– Vichy a rallié de nombreux grands notables de province et la hiérarchie catholique, que la Révolution nationale et le retour aux valeurs traditionnelles rassuraient, les cadres militaires, le patronat conforté par l'anticommunisme, des techniciens et des experts issus des grands écoles qui attendaient depuis les années 30 la réforme technocratique de l'Etat enfin soustrait à l'incompétence des parlementaires. Certains patrons font partie de l'entourage de Pétain (Auguste Detœuf). Beaucoup ont été plutôt favorables aux comités d'organisation mis en place par la loi Bichelonne du 16 août 1940 qui leur permettaient de conserver le contrôle de l'économie. Vichy rallie aussi une partie de l'intelligentsia qui se met au service de la Révolution nationale (Carcopino, Morand, La Varende, Massis).

– Quant à la Collaboration, elle a été le fait des élites de Vichy, d'une grande partie des élites industrielles et financières (les dirigeants des principales banques de dépôt), des élites artistiques et intellectuelles qui se soumirent aux autorités allemandes (Céline, Montherlant...) et se rendirent même en Allemagne (Paul Belmondo, Authur Honegger, Derain, Van Dongen). Les collaborationnistes ont recruté quelques membres appartenant aux élites intellectuelles, attirés par l'Allemagne nazie (Alphonse de Chateaubriand, Jean Luchaire, Abel Bonnard, Jacques Benoist-Méchin), et pétris de nationalisme et de maurrassisme (Drieu la Rochelle, Brasillach...) et des personnalités politiques de la III^e (Doriot, Déat).

– Mais les cadres de la Résistance furent dans une large partie recrutés au sein des élites : certains appartenant aux milieux politiques d'avant-guerre, quelle que soit leur affiliation partisane (Jean Moulin, d'Astier de la Vigerie, Henri Frenay). La contribution patronale à la Résistance reste certes assez mince même si certains patrons l'ont soutenue et financée (Pechiney) et ont agi dans des organisations clandestines comme l'Organisation Civile et Militaire, qui compte des chefs d'entreprise comme Joseph Laniel, industriel normand du textile.

– La division pendant la guerre entre intellectuels pétainistes et vichyssois, intellectuels collaborationnistes et intellectuels résistants suivrait une ligne de fracture entre dominants (académiciens, prix littéraires, romanciers et dramaturges à succès... dans le camps des premiers) et dominés (marginaux ou avant-gardistes du champ littéraire du côté de la rupture – pro-nazie pour les genres les plus classiques, pro-résistants pour les poètes d'avant-garde comme les maisons d'éditions marginales) (G. Sapiro).

C/ Procès et délégitimation des élites de l'entre-deux-guerres

1/ La responsabilité des élites

– Contestation des élites intellectuelles (*La trahison des Clercs*, de Julien Benda, paru en 1927, réédité plusieurs fois), qui ont renoncé aux valeurs universelles (justice, vérité, raison) au profit de combats partisans et idéologiques.

– Contestation des élites politiques, corrompues, incapables de gérer la crise économique, institutionnelle, accusées de pas avoir su éviter la montée des radicalisations, notamment d'extrême-droite.

– Contestation des élites économiques à travers le mythe des 200 familles et de tous les slogans anticapitalistes qui fleurissent à partir de 1930 : le mur d'argent, le trust, les 200 familles accusées de contrôler toute l'activité du pays, et qui par les accords de cartels fixent les prix et les conditions de vente. Critiques formulées par le Front Populaire, les ligues de droite, les petits fonctionnaires, les ouvriers etc. Dans les régions dominées par les notables (Ouest, Bassin parisien), mouvements préfascistes et corporatistes comme celui créé par Dorgères ; contestation des élites patronales par les ouvriers (grèves de mai 36) contre

l'hégémonie qu'elles exercent sur la répartition des capitaux et le niveau de l'emploi et contre leur tutelle sociale par le biais du paternalisme.

– Vénéralité des directeurs de journaux achetés par les hommes politiques, les grands industriels, les gouvernements étrangers.

– Procès des élites militaires qui ont misé sur une stratégie militaire défensive ; qui ont manqué de lucidité sur l'intérêt des armes nouvelles, leur mauvaise organisation générale de la mobilisation, leur effondrement psychologique face à l'adversité.

A la veille de la Guerre, c'est la démission des élites face aux dangers extérieurs, leur pacifisme entaché de lâcheté et de faiblesse face à Hitler, leur insouciance et leur oisiveté dénoncées à l'écran par exemple (Renoir et la *Règle du jeu*) qui est décriée, à qui s'ajoute la médiocrité morale : crise du civisme des élites qui ont cédé à l'antisémitisme, à la xénophobie, leur paralysie face à la montée des violences des extrêmes.

2/ La liquidation des élites de la République sous Vichy ?

Une contestation sur laquelle se greffe Vichy pour justifier son projet de Révolution nationale et promouvoir l'avènement de nouvelles élites issues des hiérarchies naturelles (famille, professions, communes), fondée sur le travail et le mérite, ce qui revient à faire la part belle aux élites traditionnelles et aux notables :

– dénonciation de l'absence de sens de l'intérêt général et du bien commun des élites politiques de la III^e République. Le procès de Riom (19 février au 15 avril 1942) permet au régime de régler ses comptes avec les élites de la III^e République.

– procès fait aux élites patronales par Vichy (dissolution du CGPF, du comité des forges et du comité des Houillères), qui voit en elles les suppôts d'un capitalisme débridé et égoïste, importé de l'étranger et asservi aux puissances de l'argent, incapable de gérer les problèmes sociaux et responsables de l'expansion du communisme. La loi de septembre 1940 sur les sociétés anonymes leur est peu favorable, mettant fin à l'irresponsabilité des administrateurs et interdiction aux chefs d'entreprise de cumuler des postes de direction.

– fermeture sociale ou ouverture du recrutement des élites dirigeantes sous Vichy ? En fait, le régime a recours aux notables mais surtout aux élites technocratiques, représentées par ex. par Jean Bichelonne, polytechnicien, passé par les comités d'organisation devenue en 1943 ministre de la production industrielle ou François Lehideux, industriel et banquier devenu secrétaire d'Etat à la Production industrielle. L'importance de ces hommes, gravitant entre autres autour de la banque Worms et de Coutrot, a donné prise à la légende de la synarchie, largement relayée par Déat, à qui on impute une entreprise de subversion, et de vouloir torpiller la Révolution nationale et la politique de collaboration franco-allemande, pour permettre aux grands techniciens réformistes, issus des grandes écoles de prendre le pouvoir (O. Dard).

3/ Les élites vues par les milieux de la Résistance

– Réquisitoire gaulliste (cf. *Mémoires de guerre*, t. 1, *L'Appel*) contre les élites politiques et sociales, victimes d'un parlementarisme inefficace, prisonnières d'une opinion pacifiste, et incapables de préparer la guerre et mise en cause des élites militaires.

– Réquisitoire des communistes qui reprirent une partie de ces imputations en y ajoutant un complot philofasciste de la bourgeoisie.

– Procès fait aux élites dans les milieux de la Résistance : le Comité des experts mis en place en juillet 1942 puis le Comité général d'études en février 1943 cherchèrent les causes de la défaite, incriminèrent la faillite des élites, mirent en cause le patronat.

– Procès fait par le CNE (Conseil National des Écrivains) contre les collaborationnistes mais aussi contre tous ceux qui se sont tus pendant la guerre, au nom d'une forme d'engagement renouvelée selon les principes des valeurs dreyfusardes.

III- DE L'APOGÉE À LA CRISE DES ÉLITES (1945- FIN XX^E)

A/ La relève des élites : renouvellement, démocratisation et élargissement

1/ Epuration et renouvellement

– A la Libération, la volonté de renouveler en profondeur les élites auxquelles confier la reconstruction et la modernisation du pays et d'appliquer le programme du CNR (« une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires », participation des travailleurs à la direction des entreprises) s'impose. Le renouvellement devait concerner :

- les élites administratives particulièrement touchées par l'épuration. Le renouvellement était assuré par l'ascension rapide de jeunes cadres issus de la Résistance ou dotés de compétences : ex : Michel Debré, commissaire de la République à Angers, avait 32 ans.
- Les directeurs des grands journaux notamment ceux parus après novembre 1942 ;
- Les patrons accusés d'avoir collaboré et d'avoir réalisé des profits illégaux, qui durent accepter toutes les mesures prises à la Libération, les nationalisations (Renault, des houillères, des secteurs de l'énergie, des banques et des assurances), la planification, les comités d'entreprise, la Sécurité sociale. Mais les mutations furent partielles puisque les entreprises restèrent en grande partie entre les mains des mêmes familles ;

– Le renouvellement de la classe politique fut inégal : l'après-guerre assista plutôt à une concurrence entre les élites politiques de la III^e République (radicaux, socialistes, communistes) et celles émergentes (par exemple au sein du MRP). Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le facteur « résistant » n'est pas légitimant. À l'ex. des candidats SFIO, la plupart préfèrent ne pas le mettre en avant (N. Castagnez). Quant aux élites d'argent, leur fortune fut sévèrement atteinte par la baisse des valeurs à revenu fixe, l'inflation, la chute du cours des actions, le blocage des loyers.

2/ La création de l'ENA et la montée de la technocratie

La création de l'ENA répondait à plusieurs objectifs : former des techniciens du service de l'Etat plus instruits des dimensions économiques et prêts à participer à la modernisation de la France, permettre une plus grande mobilité des élites administratives en supprimant les concours par corps, et renouvelées par les apports populaires dont parlait le CNR, répondre à la nécessité d'une rationalisation politique et d'une vision objective de « l'intérêt général » (P. Rosanvallon), rendre possible l'homogénéité de la fonction publique.

Pendant toute l'époque des « Trente Glorieuses » le système Sciences-Po/ENA assure le recrutement de ces techniciens de l'Etat, tandis que les autres secteurs maintiennent le même recrutement de leur élite : écoles d'ingénieurs, CNRS.

3/ Elargissement ou recomposition des élites ?

Les élites dans les années 1960 : environ 100 000 personnes soit à 0,5% de la population active selon R. Schor : hauts fonctionnaires, grands propriétaires fonciers, patrons, cadres supérieurs des principales entreprises, membres éminents des professions libérales, intellectuels et artistes jouissant d'une forte renommée.

Le rôle accru de l'Etat et la multiplication de ses tâches, les nouveaux besoins nés de l'évolution des structures de l'économie qui multiplient les fonctions de conception, d'étude, de direction et d'encadrement aussi bien dans le secteur public que le secteur privé ont contribué à accroître les effectifs des élites dirigeantes et à remodeler leur fonction : les missions

des élites administratives se sont par exemple étoffées. Des dynasties comme Michelin, Peugeot, Wendel... n'ont pas disparu, mais on voit s'imposer à la tête des entreprises de nouveaux cadres supérieurs, spécialisés dans la gestion, le marketing et le management, des ingénieurs sortis des grandes écoles, même lorsque le capital familial reste prédominant. La France comme d'autres pays, est donc touchée par la révolution managériale, mais avec des nuances compte tenu du maintien du capitalisme familial. Les nouveaux chemins empruntés par l'économie, et notamment les progrès techniques et/ou managériaux ont obligé à recruter des dirigeants dotés d'une compétence technique dont tous les héritiers ne disposaient pas. Ces compétences n'étaient pas exclusivement scientifiques : l'émergence des sciences de gestion et des relations humaines a créé un appel d'air pour les juristes, de même que le développement d'un secteur nationalisé a pu servir la carrière de certains fonctionnaires, aptes à comprendre les mécanismes régissant la puissance publique.

Les élites sont aussi plus concentrées : les élites dirigeantes provinciales ont très souvent perdu une grande part de leur pouvoir de décision ; les grandes entreprises qui s'installent dans les villes de province (aéronautique à Toulouse, automobile à Rennes) ont leur centre de décision à Paris.

Même si elles s'élargissent en puisant dans les classes moyennes, les élites pratiquent une forte reproduction sociale. Ex : ENA. Entre 1955 et 1962, 67% des élèves sont fils de cadres supérieurs, de hauts fonctionnaires, de membres des professions libérales ; 26% sont fils de commerçants et d'employés et 7% d'agriculteurs et d'ouvriers.

– Milieux d'affaires : en 1973 : 45% appartiennent aux milieux dirigeants ; 9,9% à la haute fonction publique ; 27% aux professions libérales et 17% viennent des cadres moyens (contre 7,5% en 1912) mais 1% seulement sont fils d'employés, 3% d'ouvriers.

– Même mouvement de rétrécissement du recrutement qui touche les élites politiques. Près de 3/5^e des députés à la fin du XX^e siècle sont issus des couches sociales supérieures.

Dans ce renouvellement voulu des élites, la place des femmes reste le point le plus faible : ouverture limitée des corps d'Etat aux femmes (5,2% au Conseil d'Etat, 6,5% à la Cour des Comptes). Sous-représentation des femmes aux postes les plus élevés de la haute fonction publique : au début des années 1980, seulement 0,5% des ambassadeurs sont des femmes, en 2006 : 5%. Dans les assemblées représentatives : 35 femmes élues en 1945 à l'Assemblée constituante, moins d'une trentaine de députées en 1981.

B/ Les élites à la tête de la modernisation et des grands desseins nationaux

1/ La collaboration des élites à l'impulsion réformatrice de l'Etat

Le poids croissant de l'Etat dans les orientations économiques et sociales, l'étendue du service public avec la Sécurité sociale et les allocations familiales, le rôle de l'ENA comme principal vivier de recrutement de la haute fonction publique et l'homogénéisation de celle-ci qui en découle, confortent la montée de la technocratie et avec elle, le rôle central dévolu aux élites administratives. Les hauts fonctionnaires deviennent des exécutants efficaces de la politique interventionniste et dirigiste de l'Etat et de la modernisation de la vie politique et économique ; ils introduisent des concepts nouveaux, sont convertis au keynésianisme pour stimuler la croissance, aux idées de productivité et de compétitivité, de progrès de la croissance à la base de la prospérité et du progrès de la justice sociale.

Les élites syndicales ont été aussi des relais efficaces de la reconstruction – certains de leurs représentants obtiennent des portefeuilles ministériels tels Marcel Paul, ministre de la Production industrielle de novembre 45 à décembre 46 ; elles sont représentées dans les commissions du plan et s'associent à l'effort de production.

2/ De la résistance à la conciliation des élites économiques

De façon générale, les élites patronales – qui créent le CNPF en juin 1946 – ont souffert à la Libération et du temps du Tripartisme, de leur mise à l'écart de toute activité politique. Il leur faut attendre les élections législatives de 1951 pour faire leur rentrée sur le plan politique et pouvoir exercer une pression sur le Parlement : 40 députés industriels ; Antoine Pinay, René Mayer et Joseph Laniel sont même Présidents du Conseil.

– Comme on l'a vu, les patrons doivent accepter :

- les nationalisations même si la plupart des patrons parviennent à récupérer leurs biens et la direction de leur entreprise ;
- les nouvelles conquêtes sociales : ordonnance sur les comités d'entreprise (22 février 45) pour associer les salariés à la direction de l'économie et à la gestion de l'entreprise ; en 1958, la création des assurances chômage, Assedic et UNEDIC. Les comités d'entreprise s'ils jouent un rôle social n'ont cependant guère été associés à la gestion des entreprises, ce qui va relancer la question de la gestion démocratique de l'entreprise à travers l'autogestion.

– Résistance à ces mesures incarnée par exemple par la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises, fondée en 1944) qui représente un patronat patrimonial, au tempérament traditionnaliste, qui entend préserver l'indépendance et l'autorité du chef d'entreprise et qui est méfiant à l'égard des interventions de l'Etat. Mais il existe aussi au sein de ces élites patronales des esprits réformateurs, par exemple le Centre des jeunes patrons (créé en 1938) avec l'appui de hauts fonctionnaires comme François Bloch-Lainé (1963, *Pour une réforme de l'entreprise*). Aussi le patronat oscille-t-il entre rénovation et conservatisme, entre coopération et résistance, entre le désir de maintenir intact le pouvoir de décision et le souci, notamment chez les jeunes patrons, d'établir de rapports nouveaux avec le personnel. La crise de mai 68 va accélérer cette ouverture.

– Face à la construction européenne : attitude de réserve du CNPF face à la CECA et l'institution de la Haute autorité. En revanche, ceux-ci vont accepter prudemment le Marché commun, en faveur duquel prend position le CNPF en juillet 1956.

3/ *L'engagement des élites intellectuelles*

Relève de génération des élites intellectuelles marquées par les horreurs de la guerre, puis marqués par les nouveaux affrontements de la guerre froide et de la décolonisation. L'engagement devint un impératif moral, dont la figure de Sartre devint emblématique.

Cet engagement est marqué par :

– l'adhésion au marxisme, au PCF, au mouvement de la paix et l'appel de Stockholm. Aron (*L'Opium des intellectuels* en 1955) incarne le refus de l'hégémonie marxiste et l'adhésion à la pensée libérale.

– la dénonciation du colonialisme : les intellectuelles prirent position contre la guerre d'Algérie, la conduite de la guerre, la torture (Vidal-Naquet, Marrou, Mauriac, Aron, revues et journaux tels que *Témoignage chrétien*, *l'Express*, *l'Observateur*, *Les Temps modernes*, *Esprit*, *le Monde*). Le camp adverse est représenté par quelques figures de la droite intellectuelle comme Jules Romain et Raoul Girardet tandis que Raymond Aron soutient une politique réaliste d'un retrait français.

– La recherche de nouveaux modèles (Tiers-Monde, Cuba, Chine Maoïste) et la dénonciation de l'impérialisme américain.

– Éclatement des intellectuels après 1968. Attirance des intellectuels pour des modèles libertaires (Daniel Cohn-Bendit) ou de nouvelles causes comme l'écologie, le régionalisme, la défense des minorités, le féminisme. Redécouverte au milieu des années 70 de la pensée politique libérale, parallèlement à la dénonciation du totalitarisme stalinien (avec la parution en

Occident de *l'Archipel du Goulag*), la découverte des réalités de la Chine de Mao, les massacres perpétrés par les Khmers rouges.

C/ Des élites en perte de vitesse

1/ *Un effort d'adaptation face aux crises et aux contestations*

L'autorité des élites est remise en question depuis les années 60 et les contestations empruntent des discours et des formes différentes.

– La remise en cause des valeurs traditionnelles, de l'autorité, de l'institution, la contestation de l'ordre établi, de l'autorité patronale ou des pratiques paternalistes et tout ce à quoi les élites sont identifiées et dont les mouvements de mai 68 sont l'apogée.

– Dans les années 80-90, l'engagement des élites dans la construction européenne ou dans la mondialisation (études, stages à l'étranger) est aussi pointé du doigt par tous ceux qui dénoncent les dysfonctionnements de Bruxelles et les effets de la mondialisation. Les élites sont accusées de résister mieux que les non-diplômés ou les salariés des secteurs les moins qualifiés à celle-ci (délocalisations, baisses d'emplois, baisses des salaires) et de s'enrichir à leurs dépens.

Ces contestations obligent les élites à s'adapter. Les dirigeants politiques doivent accepter davantage les procédures de concertation, d'arbitrage et de participation. Certaines valeurs traditionnelles comme la respectabilité de l'apparence ou l'éducation fondée sur les humanités classiques sont relativisées.

Les adaptations les plus grandes sont celles du patronat qui entre dans une nouvelle phase de coopération après la crise de mai 68 : ralliement aux accords de Grenelle. Ouverture qui est due à l'influence accrue dans l'organisation patronale des patrons managers, non issus des dynasties familiales et des hauts fonctionnaires qui circulent entre les cabinets ministériels et les conseils d'administration des grandes sociétés. Les patrons acceptent une relation plus contractuelle avec les salariés, de 1969 au milieu des années 1970, les principes de l'économie concertée, lancée par Chaban-Delmas, ce qui va permettre de mettre en place les conventions collectives par branches industrielles.

La présidence Giscard marque l'apogée de la présence du monde économique au sommet de l'Etat : 16% des ministres sont issus de conseils d'administration contre 13% sous Pompidou et moins de 10% sous Mitterrand. Mais il faut attendre l'arrivée de Raymond Barre à la tête du gouvernement en août 1976 pour qu'une véritable collaboration s'instaure entre le régime giscardien et le patronat français au nom de la rigueur libérale et de l'austérité financière.

Au lendemain de l'arrivée au pouvoir de Mitterrand, les relations redeviennent plus heurtées entre les élites patronales et l'Etat, avec les nationalisations, l'extension de l'Etat-providence et son rôle d'instrument de redistribution sociale et de régulateur des rapports sociaux entre patrons et ouvriers (lois Auroux par exemple en 1982). L'AFEP (Association française des entreprises privées créée par Ambroise Roux et issue de la transformation de l'AGREF) inspire à la droite son programme de privatisations en vue des élections législatives de mars 1986.

2/ *Les élites en quête de nouvelles légitimités*

– Mutation de la figure même de l'intellectuel, qu'accélèrent la crise des engagements radicaux avec la mort de Sartre, de Foucault, la méfiance que suscitent les idéologies ou selon les points de vue, la normalisation de l'intellectuel. Deux conceptions s'affrontent : celle selon laquelle l'intellectuel doit prendre la tête de la contestation (contre le pouvoir, au nom des opprimés) et celle pour qui l'intellectuel doit conseiller le pouvoir et fonder sa légitimité sur l'expertise, sur le modèle des *think tanks* anglais et américains. Repli de nombreux intellectuels sur la défense des droits de l'homme, l'aide aux associations humanitaires, et fin du pro-

phétisme aux accents révolutionnaires, mais les années 90 les voient réapparaître dans le débat public, sur la légitimité du droit d'ingérence, sur la question européenne (traité de Maastricht), sur les questions économiques et sociales (mobilisation contre le plan Juppé de sécurité sociale en décembre 1995), la politique d'immigration. Attentifs aux mouvements sociaux (P. Bourdieu), certains entendent mener la résistance à la mondialisation et dénoncent la trahison néolibérale d'une partie de la gauche réformatrice. Intellectuels confrontés à un défi, l'impératif médiatique d'où la place grandissante des gens du spectacle et de l'image.

– Délégitimation des élites administratives et politiques à diriger le pays :

- élite politique pour son incapacité à résoudre la crise ;
- une approche trop technocratique et une méconnaissance des réalités concrètes, dont serait responsable la formation dispensée à Sciences-po puis l'ENA, accusée de former dans un même « moule » intellectuel et dans une pensée unique un corps trop homogène.

– La fin de la distinction ? Uniformisation des comportements des élites qui adoptent ceux de la société de masse, si bien que les signes de distinction se sont estompés sous les coups de la massification. Banalisation du baccalauréat (15% d'une même tranche d'âge en 1945 à 30% au milieu des années 80 puis 80% maintenant). Même si elles cultivent l'entre-soi, résident dans les mêmes quartiers, respectent certains usages (clubs et cercles dont les membres sont cooptés, fréquentation des rallyes), même s'il existe encore des différences dans les revenus, la répartition des patrimoines où la part de l'héritage est plus importante (l'ISF a permis de recenser 100 à 200 000 ménages disposant d'un capital supérieur à 3 millions de francs, et reposant surtout sur l'industrie ou sur de grandes exploitations foncières du bassin parisien, Aisne, Oise, Seine et Marne), les élites ont perdu en partie le rôle qu'elles avaient dans la constitution de l'ordre social : ce sont davantage les classes moyennes qui modèlent les pratiques culturelles. Quelques efforts pour maintenir la barrière et le niveau, notamment par les stratégies éducatives : choix des langues vivantes jugées plus difficiles, contournement de la carte scolaire, voie royale menant au baccalauréat de la section C (puis S), choix de l'école privée.

– Les élites confrontées à la mondialisation. La mondialisation financière a accru la dépendance des entreprises à l'égard d'un marché financier dominé par les investisseurs internationaux ; les élites dirigeantes doivent tenir compte des normes internationales et notamment européennes. Les sphères du pouvoir, les grandes écoles doivent s'internationaliser, encourager les élites nationales à se former à l'étranger, à se frotter à d'autres modèles et cultures ; à intégrer des institutions prestigieuses internationales, et des réseaux d'échanges.

3/ Crise des élites, reflet de la crise de la société française

– Crise de la production des élites : crise du modèle français

Mai 68 : espoir qu'une réforme radicale de l'enseignement donnerait des chances égales à tous les Français et qu'elle mettrait fin à la reproduction des élites dénoncée par Bourdieu et Passeron, à laquelle contribuaient l'Université et l'insuffisant progrès de la démocratisation dans et par l'école. Or fermeture des élites malgré l'accès à l'enseignement qui s'est généralisé sous l'effet de deux grandes vagues de massification scolaire (au début des années 1960, puis après 1985). Au début des années 1950, l'École polytechnique et l'École normale supérieure recrutaient 67 % de leurs élèves dans les classes supérieures et 22 % dans les classes populaires ; aujourd'hui 90 % des élèves des trois grandes écoles de pouvoirs (ENS, Polytechnique, ENA) sont originaires de familles de cadres supérieurs, de patrons ou d'enseignants. Dénonciation de l'uniformisation sociale, intellectuelle mais aussi culturelle,

parachevée par des réseaux de sociabilité identiques au sein des cercles, clubs et autres lieux d'interconnaissance.

La « noblesse d'État » (Bourdieu), liée aux grandes écoles pourvoyeuses des élites républicaines sélectionnées par les concours et formellement certifiées tend à reproduire l'habitus de l'ancienne aristocratie (confiance en soi liée à la possession d'un titre académique prestigieux qui tient lieu de titre nobiliaire ; entre-soi professionnel, social et culturel...).

– Connivence des élites dans tous les champs du pouvoir, qui bloque toute évolution de la société française :

- entre les élites patronales et les hauts fonctionnaires et le pouvoir par la pratique du pantouflage. De nombreux grands patrons sont issus des rangs mêmes de l'État ou entretiennent des rapports étroits avec celui-ci (Bouygues, Dassault, Lagardère). En 1986, près de 60 % des quarante premières entreprises (alors contrôlées par la puissance publique) du secteur industriel étaient dirigées par des patrons issus de l'État. Le retrait économique de l'État (privatisations, libéralisation de la monnaie, ouverture des marchés de capitaux) s'est traduit dès les années 1990 par une hausse substantielle des grands patrons issus de l'État dans les entreprises privées. La moitié des 200 plus grands patrons français est issue de l'École polytechnique ou de l'ENA. Contrairement à l'Allemagne, l'entreprise n'est pas le vivier de ses futurs chefs et l'accès au sommet de ceux qui doivent leur réussite uniquement au sein de l'entreprise ou dans le monde des affaires, tend plutôt à se raréfier.

- omniprésence des grands patrons par le truchement de groupes de pression ou d'organisations patronales qui interviennent dans la vie politique. Rapports permanents entre les grandes entreprises et les cabinets ministériels, où se concentre le lobbying patronal. Phénomène qui culmine avec l'arrivée de Pompidou, ancien directeur de la Banque Rothschild. Ex : Ambroise Roux, polytechnicien, patron de la Compagnie générale d'électricité et président de la commission économique du CNPF, membre des cabinets ministériels de la IV^e, incarne la figure de ces technocrates formés dans les grands corps de l'Etat qui oscillent entre les coulisses du pouvoir et les grands conseils d'administration.

- connivence entre élites administratives et élites politiques : 40 % des députés à la fin du XX^e siècle étant issus strictement de la fonction publique. Imbrication trop forte entre administration et politique : politisation de la haute fonction publique et technocratisation de la classe politique.

CONCLUSION

Certaines spécificités des élites françaises parcourent toute la période :

– forte concentration géographique des élites

– forts rapports entre la puissance publique et ces élites d'une part et entre ces élites entre elles d'autre part, qui se traduisent par des phénomènes de brassage, de circulation, de connivence et de sclérose.

– malgré l'idée d'une égalité des chances, de l'ouverture des élites aux talents, non exclue en période de croissance économique, on ne peut négliger l'inertie des structures sociales. Elites en augmentation certes, de plus en plus diversifiées mais dont l'étroitesse numérique, l'homogénéité sociale et culturelle et la cohésion interne désignent un modèle français de production des élites. Or celui-ci est de plus en plus critiqué, non seulement en France, mais aussi à l'étranger, par les élites de la mondialisation, qui dénoncent un mode de recrutement archaïque, dominé par l'État, et trop étroitement cantonné au niveau national.